



Etre parent au collège

publié le 30/07/2013 - mis à jour le 01/08/2013

Etre parent au collège n'est pas toujours facile. Le Ministère de l'Education Nationale propose une rubrique qui répond aux nombreuses questions que se posent les parents lors de l'entrée de leur enfant au collège. N'hésitez pas à aller sur le site si vous vous êtes posé une des questions suivantes :

Faut-il fournir un certificat médical chaque fois que mon enfant est malade ? Mon enfant ne peut pas participer au cours d'éducation physique et sportive. Que faire ?

Comment faire si mon enfant a besoin d'un régime alimentaire particulier ?

Et si mon enfant est victime d'un accident dans le collège ?

Puis je trouver quelqu'un au collège à qui parler de la santé de mon enfant ?

Mon enfant présente des troubles des apprentissages et bénéficiait en primaire d'aménagements spécifiques. Est ce possible au collège ?

Nous avons des problèmes financiers et nous craignons de ne pas pouvoir payer la cantine de notre enfant. Qui peut nous aider au collège ?...

<http://www.education.gouv.fr/pid242...>



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.